

BILAN DES DECOUVERTES INTERESSANTES DE L'ANNEE 2010

Le bilan des découvertes met en avant les observations marquantes de l'année écoulée. Une sélection de taxons est réalisée par les responsables départementaux de l'inventaire permanent de la flore sur des critères comme la rareté ou la nouveauté pour un département. De plus, certains taxons méconnus, ou dont la répartition est inhabituelle, peuvent être inscrits afin d'attirer l'attention du lecteur.

Abréviations utilisées

Taxons à statut

DH	Directive Habitats-Faune-Flore, <i>Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 modifiée par la directive 97/62/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages.</i>
PN	Arrêté du 20 janvier 1982 modifié relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national (1) (JONC du 13 mai 1982) - (1) titre modifié par Arr. du 31 août 1995, art.1er.
PR PDL	Arrêté du 25 janvier 1993 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Pays de la Loire complétant la liste nationale. NOR: ENVN9320049A. Version consolidée au 06 mars 1993.
PR BN	Arrêté du 27 avril 1995 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Basse-Normandie complétant la liste nationale. NOR: ENVN9540070A. Version consolidée au 16 mai 1995.
PR BZH	Arrêté du 23 juillet 1987 relatif à la liste des espèces végétales protégées en Bretagne complétant la liste nationale NOR : ENVN8700161A (Journal officiel du 16 septembre 1987).
LRMA	Magnanon S., 1993. <i>Liste « rouge » des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain.</i> Conservatoire botanique national de Brest, E.R.I.C.A., Bull. de botanique armoricaine, n° 4, p. 1-22
LrrPDL	Lacroix P., Le Bail J., Hunault G., Brindejone O., Thomassin G., Guitton H., Geslin J., Poncet L., 2008. <i>Liste « rouge » régionale des plantes vasculaires rares et/ou menacées en pays de la Loire.</i> Nantes, Conservatoire botanique national de Brest, antenne régionale des Pays de la Loire, Région des Pays de la Loire, 48 p., + annexes.
LrrBN 2008	Bousquet T., Guyader D. & Zambettakis C., 2009 - <i>Suivi des espèces à fort enjeu patrimonial de Basse-Normandie-Bilan 2008</i> - CBN de Brest /DIREN de Basse-Normandie/FEDER.
LrrBZH	Hardegen M., Brindejone O., Mady M., Quéré E., Ragot R., 2009 – <i>Liste des plantes vasculaires rares et en régression en Bretagne. Version 1.0, juillet 2009.</i> Rapport CBN de Brest - DIREN Bretagne – Région Bretagne, 41 p. et annexes.
Lrr22	Morisetti T., Hardegen M., Magnanon S., Guyader D., Brindejone O., 2007 : <i>Présentation d'une liste de plantes indigènes rares et menacées dans le département des Côtes-d'Armor.</i> Rapport CBN de Brest - Conseil général des Côtes-d'Armor, 27 p. et annexes
Lrr29	Hardegen M., Brindejone O., Mady M., Quéré E., Ragot R., 2009 – <i>Liste des plantes vasculaires rares et en régression du Finistère. Version 1.0, juillet 2009.</i> Rapport CBN de Brest - Conseil général du Finistère, 38 p. et annexes.
Lrr35	Magnanon S., de Cacqueray M., 2006 : <i>Quels enjeux de conservation pour la flore d'Ille-et-Vilaine ? Présentation d'une liste de plantes indigènes très rares et menacées dans le département.</i> Rapport CBN de Brest - Conseil général d'Ille-et-Vilaine, 34 p. et annexes.
Lrr56	Hardegen M., Brindejone O., Mady M., Quéré E., Ragot R., 2009 – <i>Liste des plantes vasculaires rares et en régression du Morbihan. Version 1.0, juillet 2009.</i> Rapport CBN de Brest - Conseil général du Morbihan, 35 p. et annexes.
Lrr85	Lachaud A., Lacroix P., Brindejone O., 2002, <i>Analyse de la flore de la Vendée. Enjeux de conservation du patrimoine floristique départemental.</i> Nantes, Conservatoire Botanique National de Brest - Antenne régionale des Pays de la Loire, 23 p. + annexes
Lrr44 2009	Lacroix P., Le Bail J., Brindejone O., 2009, <i>Liste "rouge" départementale des plantes vasculaires rares et/ou en régression en Loire-Atlantique.</i> Nantes, Conservatoire Botanique National de Brest-Antenne des Pays de la Loire, Conseil Général de la Loire-Atlantique, 46 p., + annexes

ILLE-ET-VILAINE

Liste rédigée par Vincent GUILLEMOT avec la collaboration de Louis DIARD

Taxons à statut

- *Agrimonia procera* (*LRMA*) : revu à l'étang de Pan à Bruz (LD, VG).
- *Allium schoenoprasum* (*PR BZH, Lrr BZH, LRMA, Lrr35*) : revu à la retenue de la Chèze à St Thurial (AT).
- *Blackstonia perfoliata* subsp. *perfoliata* (*LRMA*) : bord de D29 à la Mettrie à Montgermont (VG), bassin sud de Ker Lann (LD, VG).
- *Bromus commutatus* (*LRMA*) : cultures près des bassins décantation sud-ouest Biffoué à Guignen (VG).
- *Bromus erectus* (*Lrr BZH*) : bord de route de la Prévalaye à Chartres de Bretagne (VG), revu site de la Lormandière à Chartres de Bretagne (VG), revu talus de l'ancien front de taille calcaire des Noës à St Grégoire (VG), talus route de la Haute Patonais à Noyal sur Vilaine (VG).
- *Butomus umbellatus* (*Lrr BZH, LRMA, Lrr35*) : étang du Boulet à Feins (RR).
- *Calamagrostis epigeios* (*Lrr BZH*) : route de Servon-sur-Vilaine à Acigné (LD).
- *Carex depauperata* (*Lrr BZH, LRMA*) : bois du Clos Guinet à St Erblon (VG) *Nouveau en Ille-et-Vilaine*.
- *Carex distans* (*Lrr35*) : mare alcaline des Landelles à Bruz (VG).
- *Carex elongata* (*Lrr BZH, LRMA, Lrr35*) : bois du canal, nord de Mongison à Betton (VG).
- *Carex rostrata* (*LRMA*) : revu en forêt de Rennes à Liffré (VG).
- *Carex serotina* (*Lrr BZH, Lrr35*) : étang du Rouvre à St Pierre de Plesguen (RR).
- *Carex strigosa* (*Lrr BZH, LRMA*) : revu aux Aulnaies Gonidec à St Grégoire (VG).
- *Centaurea cyanus* (*Lrr BZH, LRMA*) : retenue de la Chèze à St Thurial (AT).
- *Chenopodium chenopodioides* (*Lrr BZH, Lrr35*) : champ de maïs à Roz-Landrieux (PM).
- *Cladium mariscus* (*Lrr35*) : la Bouère à Les Brulais (LD).
- *Coleanthus subtilis* (*DH, PN, LRNI, Lrr BZH, LRMA, Lrr35*) : retenue du Canut à la Rimbouillère à Maxent (AT), sud de la Corvaiserie et sud de le Foutel en bordure de la retenue de la Chèze à Treffendel (AT), revu à l'étang de Comper, rives 35 et 56, à Paimpont (LD), étang de Châtillon-en-Vendelais (RR), revu à l'étang de Hédé à St Symphorien (VG).
- *Convallaria majalis* (*LRMA*) : vallée du Rohuel (Cossinade) au Verger (VG), bois du canal, nord de Mongison à Betton (VG).
- *Crypsis alopecuroides* (*Lrr BZH, LRMA, Lrr35*) : revu en de nombreux points de l'étang de la Forge à Martigné Ferchaud (VG), étang des forges, limite communale à Eancé (VG).
- *Cyperus fuscus* (*Lrr BZH, LRMA*) : étang du Pré à Paimpont (LD), étang de la Taberge à Ste-Anne-sur-Vilaine (CM), étang des Noës-Chérel à Goven (VG), sud-est de l'étang de Hédé à St Symphorien (VG), revu à l'étang de la Forge à Martigné Ferchaud (VG), revu à l'étang de Marcillé à Marcillé Robert (VG), revu au nord de l'étang de Pan à Bruz (LD, VG), étang de la Bretonnière à Rennes (VG), sud ouest de l'étang de Marcillé au Theil de Bretagne (VG).
- *Cyperus michelianus* (*Lrr BZH, LRMA, Lrr35*) : revu en de nombreux points de l'étang de la Forge à Martigné Ferchaud (VG), étang des forges, limite communale à Eancé (VG).
- *Drosera rotundifolia* (*PN, LRMA*) : revu dans la forêt de Rennes à Liffré (VG), revu en bord de l'étang de l'Abbaye à Paimpont (VG), retenue du Canut à la Rimbouillère à Maxent (AT).
- *Drosera intermedia* (*PN, LRMA*) : étang nord-est Marylande à Andouillé Neuville (VG).
- *Elatine hexandra* (*LRMA*) : étang du Pont Dom Jean à Paimpont, étang de Careil à Iffendic (LD), étang de la Taberge à Ste-Anne-sur-Vilaine (CM), étang du Boulet à Feins (RR), étang d'Andouillé à Andouillé Neuville (RR, VG), revu à l'étang du Rouvre à St Pierre de Plesguen (RR), revu à l'étang de la Bézardière (partie Nord) (VG), revu à l'étang de Bazouges-sous-Hédé à Hédé (VG), étang de l'Abbaye à Paimpont (VG), revu au nord de l'étang de Pan à Bruz (LD, VG), retenue du Canut à la Rimbouillère à Maxent (AT), revu à la retenue de la Chèze à St Thurial (AT).
- *Eleocharis ovata* (*Lrr BZH, LRMA*) : étang du Pré à Paimpont, étang de Careil à Iffendic (LD), étang de l'Abbaye à Paimpont (VG), revu à l'étang de la Forge à Martigné Ferchaud (VG).
- *Epipactis helleborine* (*LRMA*) : la Grande Isle à Cesson-Sévigné (LD), bois de la Tauvrais à Rennes (BA), étang de la Bézardière (haie partie Nord ouest) à Hédé (VG).
- *Equisetum telmateia* (*LRMA*) : bord de la D 168 à La Richardais (BA).
- *Erodium maritimum* (*Lrr35*) : pointe du Décollé à St-Lunaire (JLP).

- *Erigeron acer* (*Lrr BZH, Lrr35*) : Vildé la marine à Hirel (LP).
- *Euphorbia dulcis* (*LRMA*) : la Grande Isle à Cesson-Sévigné (LD).
- *Exaculum pusillum* (*LRMA*) : revu à l'étang de la Taberge (CM), revu à l'étang de la Forge à Martigné Ferchaud (VG), retenue du Canut à la Rimboungère à Maxent (AT), revu à la retenue de la Chèze à St Thurial (AT).
- *Galium debile* (*LRMA*) : retenue de la Chèze à St Thurial (AT).
- *Galium uliginosum* (*Lrr BZH*) : revu au Masse à Guipel (VG), prairie nord la Chatière à St Symphorien (VG).
- *Gladiolus illyricus* (*PR BZH, Lrr BZH, LRMA*) : landes au sud-est du bourg de St-Thurial (YC), revu à la retenue de la Chèze à St Thurial (AT).
- *Gratiola officinalis* (*PN, Lrr BZH, LRMA, Lrr35*) : revu à l'étang de la Taberge à Ste-Anne-sur-Vilaine (CM), revu à l'étang de la Forge à Martigné Ferchaud (VG), revu à l'étang de Marcillé à Marcillé Robert (VG).
- *Himantoglossum hircinum* (*LRMA*) : prairies autour des bois de Doublé à Chartres de Bretagne (LD, VG).
- *Hippuris vulgaris* (*Lrr BZH, LRMA, Lrr35*) : roselière du parc de St Jacques de la Lande (VG).
- *Hottonia palustris* (*LRMA*) : prairie humide à l'est de la forêt de Haute-Sève à Gahard, étang du Pont Dom Jean à Paimpont, La Bouère à Les Brulais (LD), étang du Boulet à Feins (RR), étang d'Andouillé à Andouillé Neuville (RR, VG), mare de la Lormandière à Chartres de Bretagne, étang de la Bézardière à Hédé (VG), bois humide nord ouest les Cours Gallais à Montreuil sur Ille (VG), étang et bois de Corbière à Marpiré (VG), les Brosses à la Rivaudière (Canal) à Chevaigné (VG), Vallon du Casnuel à Gévezé (VG), bois du canal, nord de Mongison à Betton (VG), Marais du Chêne à St Gilles (VG), Bois de la Sillandais à Chavagne (VG), Bois de la Retenue à Orgères (VG), retenue de la Chèze à St Thurial (AT).
- *Isoetes thalictroides* (*Lrr BZH, LRMA*) : bois de Soevres à Vern-sur-Seiche (TC).
- *Juncus heterophyllus* (*Lrr BZH, LRMA, Lrr35*) : revu à l'étang de l'Abbaye à Paimpont (VG).
- *Juncus pygmaeus* (*Lrr BZH, LRMA*) : étang de la Taberge à Ste-Anne-sur-Vilaine (CM), revu à l'étang de l'Abbaye à Paimpont (VG), revu à l'étang du Pas du Houx à Paimpont (AT, VG), revu à la retenue de la Chèze à St Thurial (AT).
- *Lamium album* (*Lrr BZH, Lrr35*) : la Grande Isle à Cesson-Sévigné (LD), entre le Vault Martin et Pont Briand à Thorigné Fouillard (VG),
- *Limosella aquatica* (*Lrr BZH, LRMA*) : revue à l'étang de Ste-Suzanne à St-Coulomb, étang de Comper à Paimpont (LD), revue à l'étang du Rouvre à St Pierre de Plesguen (RR), revue à l'étang de la Bézardière à Hédé (VG), revue à l'étang de la Forge à Martigné Ferchaud (VG), revue à l'étang de Hédé à St Symphorien (VG), étang des forges, limite communale à Eancé (VG), retenue de la Chèze à St Thurial (AT).
- *Littorella uniflora* (*PN*) : étang du Pont Dom Jean et de Comper à Paimpont (LD), étang de la Taberge à Ste-Anne-sur-Vilaine (CM), étang du Boulet à Feins (RR), étang d'Andouillé à Andouillé Neuville (RR), revue à l'étang du Rouvre à St Pierre de Plesguen (RR), revue à l'étang de la Bézardière à Hédé (VG), revue à l'étang de la Forge à Martigné Ferchaud (VG), revue à l'étang de Hédé à St Symphorien (VG), revue à l'étang de Bazouges-sous-Hédé à Hédé (VG), revue à l'étang de l'Abbaye à Paimpont (VG), retenue du Canut à la Rimboungère à Maxent (AT), revue retenue de la Chèze à St Thurial (AT), étang de Mirloup à Plerguer/Le tronchet (LP), étang de Beaufort à Plerguer (LP).
- *Luronium natans* (*DH, PN*) : étang du Pont Dom Jean à Paimpont (LD), étang de la Lande d'Ouée à Gosné (MM), étang du Boulet à Feins (RR), revu à l'étang du Rouvre à St Pierre de Plesguen (RR), revu à l'étang du Pas du Houx à Paimpont (AT, VG), revu retenue de la Chèze à St Thurial (AT).
- *Menyanthes trifoliata* (*LRMA*) : revu en forêt de Rennes à Liffré (VG).
- *Myriophyllum verticillatum* (*Lrr BZH, Lrr35*) : la Bouère à Les Brulais (LD).
- *Najas marina* (*LRMA*) : mare au nord du bourg de Crevin, étang du Pont Dom Jean à Paimpont, La Bouère à Les Brulais (LD), étang du Boulet à Feins (RR), étang d'Andouillé à Andouillé Neuville (RR, VG), revue à l'étang du Rouvre à St Pierre de Plesguen (RR), sud du parc des Gayeulles à Rennes (VG), sud de l'étang des Bougrières à Rennes (VG), la Chaussairie à Chartres de Bretagne (VG), revue à l'étang de Marcillé à Marcillé Robert (VG), revue à l'étang de Pan à Bruz (LD, VG), étang Est la Barre Trébillard à St Symphorien (VG), étang de la Bretonnière à Rennes (VG), retenue de la Chèze à St Thurial (AT).
- *Najas minor* (*Lrr BZH, LRMA, Lrr35*) : sud de l'étang des Bougrières à Rennes (VG), étang de la Bretonnière à rennes (VG).
- *Narthecium ossifragum* (*LRMA*) : revue en forêt de Rennes à Liffré (VG), Bois du fayel à St Sulpice la Forêt (VG), revue retenue de la Chèze à St Thurial (AT).

- *Nymphoides peltata* (Lrr35) : revu à l'étang d'Andouillé à Andouillé Neuville (RR)
- *Ophrys apifera* (LRMA) : la Gaité à St-Jacques-de-la-Lande (LD), mare alcaline des Landelles à Bruz (VG), prairies autour des bois de Doublé à Chartres de Bretagne (LD, VG), bande littorale à St-Benoît-des Ondes (VD).
- *Orchis ustulata* (Lrr BZH, LRMA) : Vauvert à Comblessac (MR).
- *Pilularia globulifera* (PN, LRMA) : le Champs Bigot à Mordelles (VG).
- *Pinguicula lusitanica* (LRMA) : revue à la retenue de la Chèze à St Thurial (AT), retenue du Canut à la Rimboungère à Maxent (AT).
- *Polystichum aculeatum* (PR BZH, Lrr BZH, LRMA, Lrr35) : revu aux anciens fours à chaux du Bourg à Chartres de Bretagne (VG).
- *Potamogeton coloratus* (Lrr BZH, LRMA, Lrr35) : mare alcaline des Landelles à Bruz (VG).
- *Potamogeton gramineus* (Lrr BZH, Lrr35) : Étang des Forges à Martigné Ferchaud (sortie CBN de Brest 2009), revu retenue de la Chèze à St Thurial (AT).
- *Potamogeton obtusifolius* (Lrr BZH, Lrr35) : étang du Rouvre à St Pierre de Plesguen (RR).
- *Potamogeton perfoliatus* (Lrr BZH) : revu étang de Boulet à Feins (VG).
- *Potamogeton trichoides* (Lrr BZH) : étang d'Andouillé à Andouillé Neuville (RR), revu à l'étang du Rouvre à St Pierre de Plesguen (RR)
- *Potentilla neglecta* (Lrr BZH) : étang des Forges à Martigné Ferchaud (sortie CBN de Brest 2009).
- *Potentilla palustris* (LRMA) : revue en forêt de Rennes à Liffré (VG), revue étang d'Andouillé à Andouillé Neuville (VG), revue au Masse à Guipel (VG), revue à l'étang de Bazouges-sous-Hédé à Hédé (VG).
- *Pulicaria vulgaris* (PN, Lrr BZH, LRMA) : revue à l'étang de la Forge à Martigné Ferchaud (VG), revue à l'étang de Marcillé à Marcillé Robert (VG).
- *Ranunculus auricomus* (Lrr BZH) : revu à la Petite-Ville (bois calcaire) à Bruz (VG).
- *Ranunculus tricophyllus* (Lrr BZH, Lrr35) : la Bouère à Les Brulais, prairie humide à l'est de la forêt de Haute-Sève à Gahard (LD).
- *Romulea columnae* (Lrr35) : la Garde-Guérin et l'île du Perron à St-Briac-sur-Mer (BA).
- *Rorripa palustris* (Lrr35) : la Thuaudière à Montreuil des Landes (RR), étang du Rouvre à St Pierre de Plesguen (RR)
- *Rumex maritimus* (Lrr BZH, LRMA) : étang de la Forge à Martigné Ferchaud (VG).
- *Rumex palustris* (Lrr BZH, LRMA, Lrr35) : revu à la retenue de la Chèze à St Thurial (AT).
- *Salvia pratensis* (LRMA) : talus route de la Haute Patonais à Noyal sur Vilaine (VG).
- *Scleranthus perennis* (Lrr BZH, LRMA) : revu dans le terrain d'aviation amateur de Cossinade au Verger (VG).
- *Sesamoides purpurascens* (LRMA) : terrain d'aviation amateur de Cossinade au Verger (VG), revu à la retenue de la Chèze à St Thurial (AT).
- *Thelypteris palustris* (Lrr BZH, LRMA) : la Bouère à Les Brulais (LD), revu l'étang des Noës-Chérel à Goven (VG), le Masse à Guipel (VG).
- *Torilis arvensis* subsp. *arvensis* (Lrr35) : Bord du canal à la Potinaie en Bains-su-Oust et en amont du pont de la Marionnette en Redon (GR, 07/2010). *Seconde localité récente du département.*
- *Trapa natans* (Lrr BZH, LRMA) : Étang de la Taberge à Ste-Anne-sur-Vilaine (CM).

Taxons indigènes intéressants à noter (rares ; aire disjointe...)

- *Allium ursinum* : bois de la Tauvrais à Rennes (BA), bois de Champagne à Pacé (VG)
- *Brachypodium pinnatum* : talus de la voie ferrée, Bd Voltaire à Rennes (BA), revu à la Bouère à Les Brulais (LD), chemin bocager à la Prévalaye à Chartres de Bretagne (VG).
- *Buxus sempervirens* : toujours très présent en sous-étage dans les boisements de la Bouère à Les Brulais (LD).
- *Callitriche brutia* : Étang d'Andouillé à Andouillé Neuville (RR)
- *Carex acuta* : prairie humide à l'est de la forêt de Haute-Sève à Gahard (LD).
- *Carex nigra* : prairie humide à l'est de la forêt de Haute-Sève à Gahard (LD), prairie humide du canal, nord de Mongison à Betton (VG) ; retenue du Canut à la Rimboungère à Maxent (AT).
- *Centaurium pulchellum* : bord du bassin sud de Ker Lan à Bruz (LD, VG).
- *Chenopodium ficifolium* : champ de maïs à Roz-Landrieux (PM). *Nouveau en Ille-et-Vilaine.*
- *Chenopodium glaucum* : étang de Ste-Suzanne à St-Coulomb (LD).

- *Chenopodium rubrum* : revu à l'étang de Careil à Iffendic, à l'étang de Comper à Paimpont (LD), étang ouest du Pont Guillaume à St Symphorien (VG).
- *Clematis vitalba* : la Grande Isle à Cesson-Sévigné, revu à la Bouère à Les Brulais (LD).
- *Eriophorum angustifolium* : revu à l'étang de Bazouges-sous-Hédé à Hédé (VG)
- *Festuca gigantea* : la Grande Isle à Cesson-Sévigné (LD), Moulin de Mordelles à Mordelles (VG).
- *Genista tinctoria* subsp. *tinctoria* : talus route de la Haute Patonais à Noyal sur Vilaine (LD).
- *Lathyrus nissolia* : rue Michel Gérard à Rennes (BA), revu dans les prairies de Careil à Iffendic (LD).
- *Listera ovata* : la Bouère à Les Brulais (LD), vallée du Rohuel (Cossinade) au Verger (VG), bois sud de la Moissonnais à Orgères (VG).
- *Micropyrum tenellum* var. *tenellum* fa. *aristatum* : Chapelle et alentours à Pocé-Les Bois (*nouveau pour la Bretagne*). S'agissant d'une forme peu recensée, sa répartition demande à être précisée.
- *Myosoton aquaticum* : la Grande Isle à Cesson-Sévigné (LD), étang de Marcillé à Marcillé Robert (VG).
- *Myriophyllum spicatum* : la Bouère à Les Brulais (LD)
- *Osmunda regalis* : Étang d'Andouillé à Andouillé Neuville (RR), étang du Rouvre à St Pierre de Plesguen (RR), revue en forêt de Rennes à Liffré (VG), revue à l'étang des Les Noës-Chérel à Goven (VG), étang de l'Abbaye à Paimpont (VG), étang de la forêt de Corbière à Marpiré (VG) ; revue retenue de la Chèze à St Thurial (AT).
- *Rhamnus cathartica* : la Grande Isle à Cesson-Sévigné (LD).
- *Rubia peregrina* : la Boutellerie à Renac (CF), revu à La Bouère à Les Brulais (LD).
- *Rubus caesius* : Canal d'Ille-et-Rance à St-Grégoire (BA), la Bretesche à St-Grégoire (HT), la Grande Isle à Cesson-Sévigné (LD).
- *Samolus valerandi* : revue en bord du bassin sud de Ker Lan à Bruz (LD, VG).
- *Sanicula europaea* : revu à la Bouère à Les Brulais (LD).
- *Spiranthes spiralis* : sud de l'étang du Frambois à St-Thurial (YC), mare de la Lormandière à Chartres de Bretagne (VG).
- *Tussilago farfara* : pointe S.O. de la Garde-Guérin à St Briac sur mer (RR).
- *Viola hirta* : revu à la Bouère à Les Brulais (LD).
- *Viola reichenbachiana* : revu à la Bouère à Les Brulais (LD).
- *Zannichellia palustris* : la Chaussairie à Chartres de Bretagne (VG), étang de la Bretonnière à Rennes (VG), mare prairiale au nord-ouest de la Chauvignière à Andouillé Neuville (VG).

Taxons non indigènes intéressants à noter (naturalisés, subsponnés, accidentels, invasifs)

- *Acorus calamus* : étang de l'Étier à Langon (LD).
- *Bidens radiata* : revu à l'étang de Careil à Iffendic (LD), la Thuaudière à Montreuil des Landes (RR), étang du Rouvre à St Pierre de Plesguen (RR), étang du Boulet à Feins (RR).
- *Brassica rapa* subsp. *campestris* (= subsp. *sylvestris*) : terrain vague, rue de la Barbotière à Rennes (BA). *Nouveau en Ille-et-Vilaine*.
- *Descurainia sophia* : terrain vague, rue de la Barbotière à Rennes (BA). *Nouveau en Ille-et-Vilaine*.
- *Galanthus nivalis* : la Higourdais à Epiniac (SD).
- *Impatiens glandulifera* (*IP*) : Bords du Couesnon à l'est du Val, l'est de Launay, nord-est de Lozerais à Sougéal, la Cutte à La Fontenelle, Le pont Neuf et nord des Villaloups à Antrain, Ouest de la Grande Fontaine, la Mondrais, le Mont Bulin, ouest de la Mare à Romazy, le Moulin du Pont à Sens-de-Bretagne, Pontavis, ouest de la Métairie, ouest du pont de Jugué à Tremblay, le moulin de Quincampoix et le bourg à Rimou, près du terrain de moto-cross à Vieux-Vy-sur-Couesnon (LD).
- *Inula helenium* : retenue de la Chèze à St Thurial (AT).
- *Lindernia dubia* : revu à l'étang de Châtillon-en-Vendelais (LD).
- *Lophochloa cristata* : près de l'embarcadère à St-Suliac (JLP).
- *Potentilla norvegica* : Prairies St-Martin à Rennes (BA). *Nouveau en Ille-et-Vilaine*.
- *Prunus laurocerasus* (*IA*) : Étang du Rouvre à St Pierre de Plesguen (RR)

Observateurs : AT: Alan TILY, BA: Bernard AUBIN, CF: Claudine FORTUNE, CM: Cécile MESNAGE, GR: Gabriel Rivière, HT: Hervé TIGER, JLP: Jean-Luc POLIGNE, LD: Louis DIARD, LP: Laurent POUX, MM: Mickaël MONVOISIN, MR: Michel RIOU, SD: Sarah DEGAND, PM: Paul MAUGUIN, RR: Rémy RAGOT, TC: Thierry COIC, VD: Vianney DALIBARD, VG: Vincent GUILLEMOT, YC: Yann CORAY.